



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Après la Troisième

Les différentes étapes jusqu'à l'inscription de votre enfant dans son prochain lycée...



# Mai ...

C'est le choix de l'orientation et les demandes d'affectation.

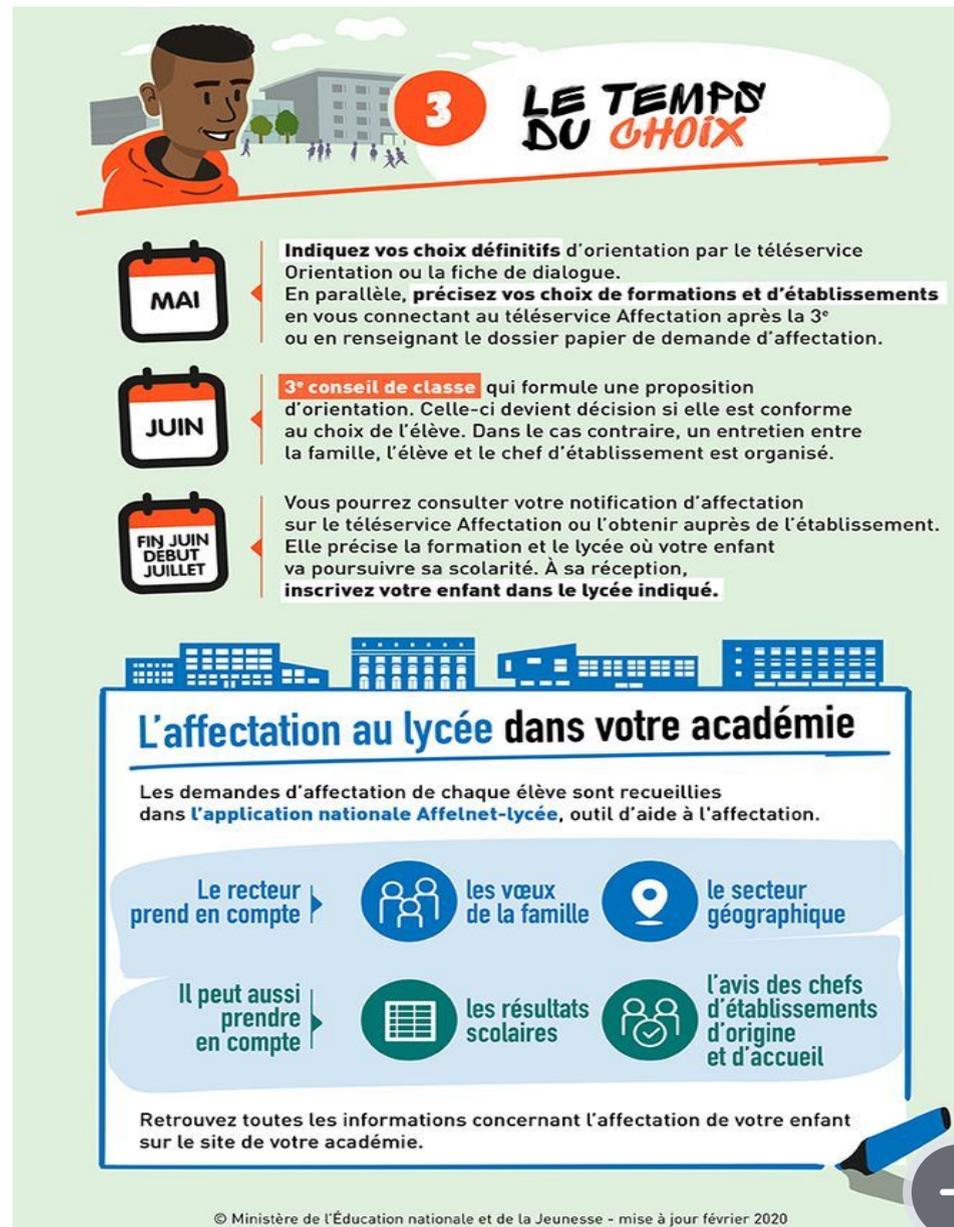
Avant le dernier conseil de classe, c'est l'heure des choix définitifs: L'élève et sa famille font connaître leur choix définitif d'orientation par le service en ligne " Orientation".

Il faut aussi formuler des vœux d'affectation grâce au service en ligne "Affectation" après la 3e.

L'élève et sa famille précisent le lycée pour la seconde générale et technologique et les spécialités ou familles de métiers pour les diplômes professionnels.

Formuler une demande n'assure pas toujours une place dans un établissement et les enseignements ou spécialités de son choix. La demande est satisfaite dans la limite des places disponibles.

C'est la raison pour laquelle il est conseillé de formuler plusieurs vœux.



**3 LE TEMPS DU CHOIX**

**MAI** Indiquez vos choix définitifs d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue. En parallèle, précisez vos choix de formations et d'établissements en vous connectant au téléservice Affectation après la 3<sup>e</sup> ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.

**JUIN** 3<sup>e</sup> conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

**FIN JUIN DEBUT JUILLET** Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**

**L'affectation au lycée dans votre académie**

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

- Le recteur prend en compte : les vœux de la famille, le secteur géographique
- Il peut aussi prendre en compte : les résultats scolaires, l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

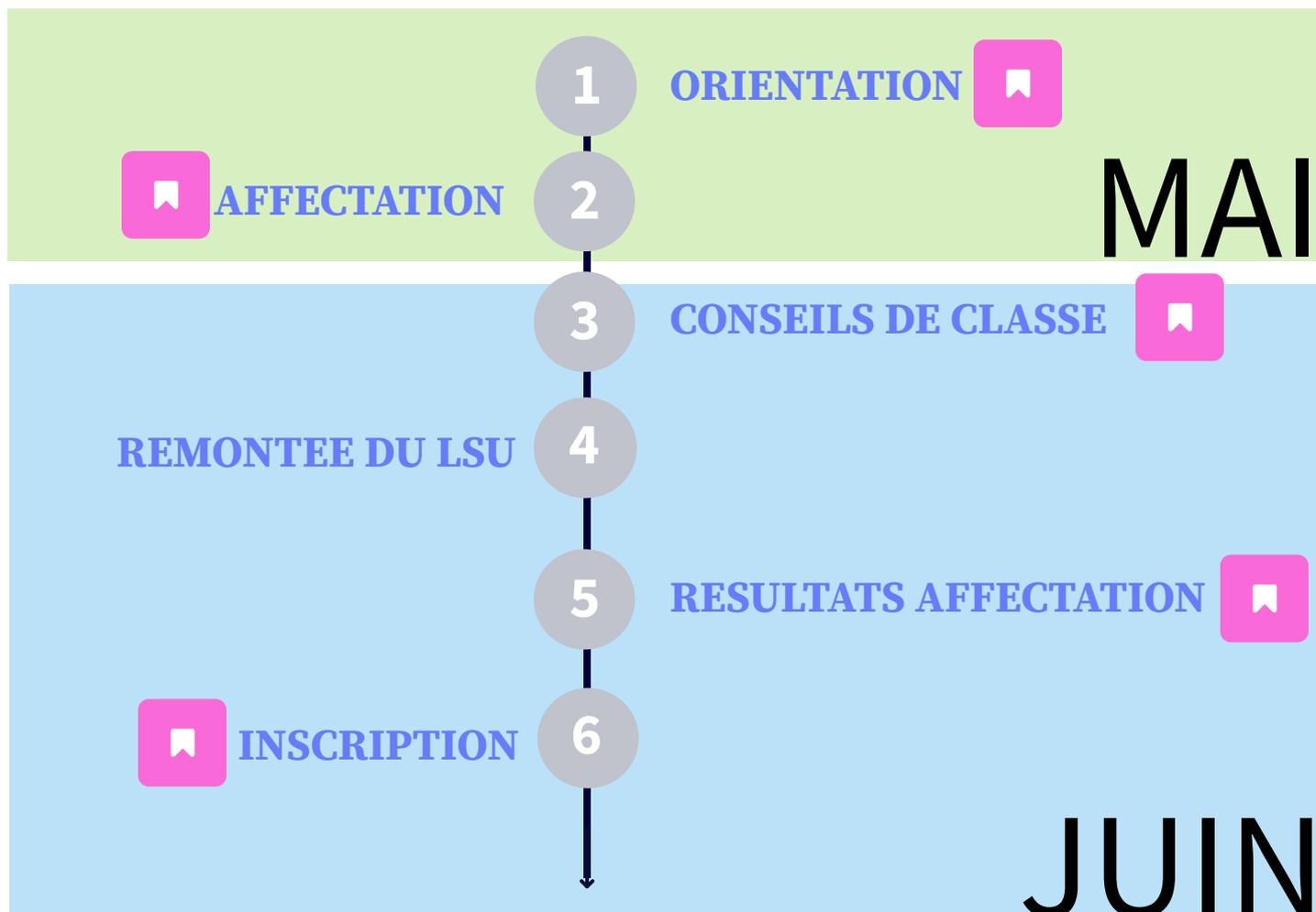
© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - mise à jour février 2020

**Attention aux différents temps impartis à chacune des étapes.**

**Une seule adresse pour toutes les étapes:  
les téléservices** 

code educonnect  
responsable

 action requise des familles dans les téléservices



# Orientation 6 au 27 mai

Je choisis le type de filière en 3 étapes

(Même démarche que la saisie des voeux provisoires du second trimestre )

1

**Je me connecte**

2

**Je rentre mes choix  
définitifs**

3

**Je valide mes choix**



# Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



## Se connecter au service en ligne Orientation

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

### Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

**Le compte du représentant légal permet de formuler les choix et de répondre aux propositions d'orientation.**

**Le compte de l'élève permet de lire ce que le représentant légal a complété.**



## Informations générales

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services.](#)

**Accès aux services en  
ligne dans le menu  
Mes services.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Mes services



 Actualités

 Bourse de  
collège 

 Orientation

 Affectation

 Fiche de  
renseignements

### Message de l'établissement

Sur la page d'accueil de Sclarité services choisir Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Se connecter au service en ligne Orientation

### Bien préparer la rentrée 2024

#### De janvier à mars

Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.

Formuler les intentions d'orientation

**Prendre connaissance de l'avis**

#### PROCHAINEMENT

#### Du 5 avril au 27 mai

Vous pouvez consulter l'offre des formations.

À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(es) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.

Préciser formations et établissements

#### PROCHAINEMENT

#### D'avril à début juin

Avant le conseil de classe, vous indiquez les choix définitifs d'orientation. Après le conseil de classe vous consultez la proposition d'orientation et vous donnez votre réponse.

Formuler les choix définitifs

Répondre au conseil de classe

#### PROCHAINEMENT

#### À partir du 26 juin

Vous découvrez la formation et l'établissement retenus pour votre enfant et vous l'inscrivez dans son établissement.

Voir le résultat d'affectation

Inscrire

[Accéder au service Orientation](#)

Les étapes de l'orientation, l'affectation et l'inscription sont présentées pour préparer la rentrée 2024.

Le bouton activé indique l'étape en cours.



**Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des choix définitifs.**

**La réponse aux propositions d'orientation du conseil de classe pourra être donnée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.**

**En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.**

### Mes services



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

| Phase provisoire                               | Phase provisoire   | Phase définitive                                     | Phase définitive   |
|--|--|--|--|
| Intentions<br>Courant 2 <sup>e</sup> trimestre | Avis provisoires<br>Après le conseil de<br>classe du 2 <sup>e</sup><br>trimestre | Choix définitifs<br>Courant 3 <sup>e</sup> trimestre | Propositions<br>Après le conseil de<br>classe du 3 <sup>e</sup><br>trimestre |

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3<sup>e</sup> dans le [service en ligne affectation](#) .

**Je formule les choix définitifs d'orientation**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer sur les établissements et les formations envisagées après la 3<sup>e</sup>.

### Mes services



Actualités

Bourse de  
collège

Orientation

Affectation

Fiche de  
renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



**Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

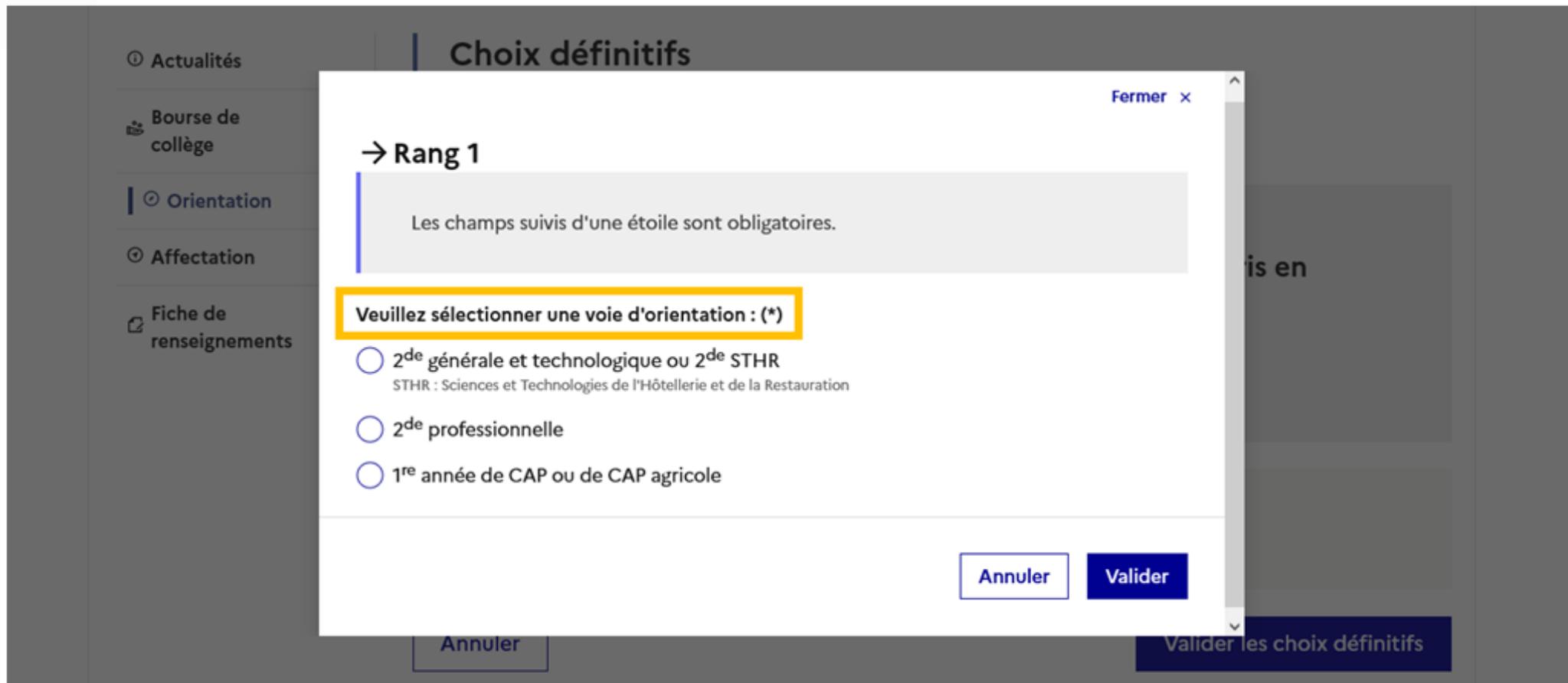
Valider les choix définitifs

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Le bouton + Ajouter un choix ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



The screenshot shows a web interface for 'Choix définitifs' (Final Choices). A modal dialog is open, titled '→ Rang 1', with a 'Fermer' (Close) button in the top right. The dialog contains the text 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' (Fields followed by an asterisk are mandatory). Below this, a yellow box highlights the instruction 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)' (Please select an orientation path: (\*)). Three radio button options are listed: '2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2<sup>de</sup> professionnelle', and '1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole'. At the bottom of the dialog are 'Annuler' (Cancel) and 'Valider' (Validate) buttons. In the background, the 'Choix définitifs' form is visible, showing a sidebar with 'Actualités', 'Bourse de collège', 'Orientation', 'Affectation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area has a 'Fermer' button and a 'Valider les choix définitifs' button.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Les choix validés sont transmis automatiquement à l'établissement pour le conseil de classe.

## Valider les demandes d'orientation

### Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



**Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR



+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Un courriel avec le récapitulatif des choix validés est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

Mes services 🔍

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

**Vos choix définitifs ont bien été validés**  
Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
2<sup>ème</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 2**  
1<sup>ère</sup> année de CAP ou de CAP agricole  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

[Modifier les choix définitifs](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

[Je donne mon avis](#) 

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#) 

# AFFECTATION 6 au 27 mai

Je m'informe et je choisis les lycées.

**Attention aux règles** →

1

**Je me connecte sur  
l'application  
"affectation" dans les  
téléservices**

2

**Je peux chercher  
des formations**

3

**Je rentre et valide  
mes vœux définitifs**



## Mes services



Actualités

Bourse de  
collège

Orientation

Affectation

Fiche de  
renseignements

### Message de l'établissement

Sur la page d'accueil de Sclarité services choisir Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

# Les règles de l'affectation

## Seconde Générale et technologique



**Règle du lycée de secteur à respecter :** la seconde générale "ordinaire", sans option, doit obligatoirement être formulé en dernier vœu.

### **affectation dans un lycée hors secteur :**

- Continuité pédagogique au titre de la langue vivante B
- Demande de dérogation

### **formulation de ces vœux par ordre de préférence**

- 10 vœux dans l'académie de Versailles (vœu secteur en dernier)
- 5 vœux en dehors de l'académie de Versailles

### **2nde GT particulière**

section euro

lvc à faible diffusion

internationales-binationales

STHR

ens artist

## Seconde professionnelle et CAP

**L'affectation, dans la voie professionnelle, n'est pas soumise à sectorisation.** Les élèves scolarisés dans un établissement de l'académie de Versailles demeurent prioritaires, exceptés dans le cadre des formations professionnelles ouvertes en interacadémique

**Les candidatures sont classées** à partir d'une part des évaluations du LSU (Livret Scolaire Unique) coefficientées et d'autre part des éventuels bonus obtenus à l'issue des différentes commissions préparatoires à l'affectation.

### **formulation de ces vœux par ordre de préférence**

- 10 vœux dans l'académie de Versailles
  - 5 vœux en dehors de l'académie de Versailles
- Attention : il faut la validation Pass Pro pour laisser son vœu ( seront donnés vers le 23 mai)

Les capacités d'accueil étant limitées, il est indispensable de formuler plusieurs vœux pour réduire le risque de non affectation.

1 vœu = 1 établissement + 1 spécialité de formation + 1 statut (scolaire ou apprenti)





Les familles peuvent motiver une demande de dérogation pour une 2nde GT non contrainte dans un établissement en dehors de leur zone géographique de desserte.

Ces demandes sont traitées dans la limite des capacités d'accueil, après l'affectation des élèves relevant du secteur.

Une dérogation au secteur obtenue pour l'affectation en collège ne crée aucun droit pour une poursuite d'études dans un lycée qui n'appartient pas à la zone de desserte de l'élève puisque l'affectation se fait règlementairement par rapport au domicile de l'élève.

Ces demandes sont contrôlées et validées par le chef d'établissement d'origine et/ou la DSDEN en fonction des éléments apportés par la famille, attribuées dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire. Les bonifications attribuées sont graduées selon l'ordre de priorité suivant, défini nationalement : note DGESCO D2022-001646 du 22 mars 2022.

(Élève souffrant d'un handicap; Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé; Boursier au mérite; Boursier sur critères sociaux; Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité; Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité; Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier (sportif de haut niveau) \*\*...



Les élèves domiciliés et scolarisés dans l'académie de Versailles bénéficient d'une priorité d'affectation en nde GT sur le ou les lycées de leur zone.

Une zone peut être composée de plusieurs lycées.

Pour optimiser les chances d'obtenir une affectation, il est fortement recommander de formuler des voeux sur l'ensemble des lycées de secteur.

## 2. Page d'accueil du service en ligne affectation

### 1. La recherche par mots clés

CHOISIR SON AFFECTATION  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Accédez aux offres de formation proposées dans AFNézet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

**QUOI**  
formation, établissement ou mots-clés

Exemple : cap cuisine

**OÙ**  
ville ou département

Exemple : nantes

RECHERCHER

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

CALENDRIER 2024

CONSULTATION (6 AVRIL à 14:00) AU (6 MAI à 13:00)  
Je consulte le catalogue 2024 à jour

DEMANDES (6 MAI à 14:00) AU (27 MAI à 23:00)  
Je valide mes demandes d'affectation.

TRAITEMENT (28 MAI à 00:00) AU (28 JUIN à 14:00)  
Mes données sont en cours de traitement.

RÉSULTAT (à PARTIR DU 29 JUIN à 14:00)  
Je consulte le résultat de mes demandes.

Le service permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- *Quoi ?* Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- *Où ?* Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

## 2.2 Les menus rapides

CHOISIR SON AFFECTATION  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>

MES LYCÉES DE SECTEUR  
Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES  
Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?

Accédez aux offres de formation proposées dans AFNézet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

**QUOI**  
formation, établissement ou mots-clés

Exemple : cap cuisine

**LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

Domaine de formation

Exemple : Agriculture, animaux  
Agriculture, animaux  
Armée, sécurité  
Arts, culture  
Artisanat  
Commerce, marketing, vente  
Construction - architecture - travaux publics  
Électricité - électronique - robotique  
Environnement - énergies - propreté  
Gestion des entreprises, comptabilité  
Information-communication, audiovisuel  
Informatique, internet  
Logistique - transport  
Métiers, commerces, fabrication, industries  
Mécanique  
Santé - social - sport  
Services

RECHERCHER

CALENDRIER 2024

CONSULTATION (6 AVRIL à 14:00) AU (6 MAI à 13:00)  
Je consulte le catalogue 2024 à jour

DEMANDES (6 MAI à 14:00) AU (27 MAI à 23:00)  
Je valide mes demandes d'affectation.

TRAITEMENT (28 MAI à 00:00) AU (28 JUIN à 14:00)  
Mes données sont en cours de traitement.

RÉSULTAT (à PARTIR DU 29 JUIN à 14:00)  
Je consulte le résultat de mes demandes.

Du 6 au 27 mai, durant la période de saisie des demandes, lorsque l'utilisateur est connecté, le service propose deux menus rapides :

- *MES LYCÉES DE SECTEUR* permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur.
- *LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES* permet d'accéder à une liste déroulante des domaines professionnels référencés par l'ONISEP. La sélection d'un domaine professionnel permet de découvrir les offres de formation correspondantes dans son académie.

agriculture, animaux  
armée, sécurité  
arts, culture, artisanat  
commerce, marketing, vente  
construction - architecture - travaux publics  
électricité - électronique - robotique  
environnement - énergies - propreté  
gestion des entreprises, comptabilité



### 3. Présentation des recherches et description d'une offre de formation

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche), la fiche formation est présentée à droite.

Au niveau de la liste présentée à gauche :

Des badges permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé,
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...),
- est proposée en apprentissage.

Les taux de poursuite d'étude et taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation sont présentés pour chaque formation dont les données issues d'inserteunes sont disponibles.

Au niveau de la page descriptive de l'offre présentée à droite, sont présentés à l'utilisateur :

- la fiche établissement et la fiche formation pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique ;
- un paragraphe de l'académie d'accueil visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- un plan pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre ;

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface. At the top, there's a search bar with 'QUOI' (Arts, culture, artisanat) and 'OÙ' (ville ou département) fields, a 'RECHERCHER' button, and 'FILTRES AVANCÉS' toggle. Below are filters for 'Académie' (1 sélectionnée), 'Département' (Département), 'Type de formation' (2 sélectionnés), and 'Public/Privé' (Public/Privé). There are also 'Statut' and 'Autres' dropdowns, and a checkbox for 'Établissements proposant un internat'. A red arrow points from the 'Public/Privé' filter to the 'VISUELLE PLURIMÉDIA' offer card on the right. The offer card includes 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION' buttons, and a 'RETOUR DE MES DEMANDES' button. The list on the left shows two offers: 'bac pro Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel' and 'bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia'.



**CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI Arts, culture, artisanat OÙ ville ou département **RECHERCHER** **FILTRES AVANCÉS**

Académie Département Type de formation Public/Privé

1 sélectionnés Département 2 sélectionnés Public/Privé

Statut Statut Autres  Établissements proposant un internat

30 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

**CAP Carreleur mosaïste**  
CFA ACADEMIQUE - LP LE CARON  
42 - ARRAS  
Public Apprentissage

Que deviennent les élèves après cette formation dans l'établissement ?  
5/10 sont en emploi 3/10 sont en formation

**CAP Carreleur mosaïste**  
Lycée professionnel Louis Loucheur  
59 - ROUBAIX  
Public Apprentissage

**CAP Carreleur mosaïste**

CFA ACADEMIQUE - LP LE CARON, Arras  
81 avenue DE L'HIPPODROME  
42000 ARRAS

Ajouter à mes demandes Prendre rendez-vous

FICHE ÉTABLISSEMENT  
FICHE FORMATION

Informations Débouchés Employeurs Plan

QUE DEVIENNENT LES ÉLÈVES APRÈS CETTE FORMATION DANS L'ÉTABLISSEMENT ?

5 SONT EN EMPLOI 3 SONT EN FORMATION 2 AUTRE PARCOURS  
5 élèves sur 10 3 élèves sur 10 2 élèves sur 10

En utilisant les filtres proposés il est possible d'affiner sa recherche selon :

- l'académie ;
- le département ;
- le type de formation (Seconde générale et technologique / Seconde professionnelle / Première année de CAP / Autres types de formation) ;
- le Statut (Apprenti / Scolaire) ;
- le secteur (Public / Privé) ;
- l'internat (proposé ou non) ;
- 3 autres filtres (Établissements agricoles / Établissements maritimes / Campus des métiers).



La page descriptive de l'offre contient des informations spécifiques lorsque l'offre de formation :

- relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants

#### **IMPORTANT**

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.

Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, le cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

- présente des modalités particulières d'admission définies par l'académie d'accueil

Cette formation donne lieu à des entretiens d'information via la procédure "PassPRO". A l'issue de cette procédure, l'élève peut bénéficier d'une priorité d'admission dans la formation.

L'inscription aux entretiens est réalisée par les établissements d'origine des élèves. Passpro est une procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3ème. Les élèves peuvent bénéficier d'un entretien d'information par domaine de métier. Cet entretien d'information s'appuie sur une lettre de motivation guidée. Elle leur sera demandée obligatoirement par l'établissement accueillant l'élève en entretien. Ces entretiens, organisés par des établissements de l'académie, permettent d'apporter à l'élève l'information la plus précise sur la formation envisagée, en terme de contenu, de débouchés et de pré-requis.

Pour en savoir plus sur la procédure PassPRO et vous y inscrire, contactez votre établissement.

- a fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques

Cette formation est dispensée en collaboration avec des entreprises partenaires



- porte sur une 2<sup>de</sup> professionnelle famille de métiers

(Indication de l'ensemble des spécialités de 1<sup>re</sup> à laquelle cette 2<sup>de</sup> professionnelle peut mener)

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2<sup>de</sup> professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.  
Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1<sup>re</sup> vers les spécialités de baccalauréat suivantes :

- bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

- relève de l'apprentissage

### **IMPORTANT**

Cette formation se déroule en apprentissage, elle alterne période de formation en centre de formation des apprentis et en entreprise.

**Pour y être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Vous devez également avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 31 décembre de l'année.**

**Nous vous conseillons de rapidement contacter l'établissement choisi pour démarrer vos démarches d'inscription et de recherche d'employeur.**

 [Prendre contact avec l'établissement de formation](#)

Pour calculer votre salaire d'apprenti : [consulter le simulateur avec l'établissement de rémunération du site \[alternance.emploi.gouv.fr\]\(http://alternance.emploi.gouv.fr\)](#)



Un onglet supplémentaire « débouchés » propose, pour ces offres en apprentissage, les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.



**La bonne alternance**

Trouvez votre apprentissage



1 formation et 23 entreprises correspondent à votre recherche

Voir tout

1 formations

23 entreprises



**RESTAURANT LA ROTISSERIE**

10 à 19 salariés

36 AVENUE VENTADOUR, 19000 TULLE

0.8 km(s) du lieu de recherche

[En savoir plus](#)



À compter du 6 mai la saisie des demandes devient possible.

Le menu rapide «MES LYCÉES DE SECTEUR» disponible depuis la page d'accueil permet d'être directement dirigé vers l'onglet «Lycée(s) de secteur» qui présente la liste des offres de formations de seconde générale et technologique proposé dans le ou les établissements correspondant au secteur géographique de l'élève.

Le bouton «ajouter à mes demandes» est présent sur la page descriptive des offres. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.



Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît «Voir et valider les demandes». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.



# 4. Saisie des demandes



## CHOISIR SON AFFECTATION

Demander une formation et un établissement après la 3ème

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

**QUOI** Seconde Générale    **OÙ** ville, département, ou académie    **RECHERCHER**     FILTRES AVANCÉS

Académie: Académie    Département: Département    Type de formation: Choisir un type de formation    Secteur: Secteur    Statut: Statut    Autres: Autres filtres    **APPLIQUER**

Établissements proposant un internat

FORMATION    **LYCEE(S) DE SECTEUR (2)**    OFFRE(S) DE FORMATION (45)

Les élèves qui résident dans la zone desserte d'un établissement proposant une classe de seconde générale et technologique sont prioritaires. Indiquez votre lycée de secteur parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

2 offres correspondent à vos critères de recherche.

### Classe de seconde générale et technologique

Langues et cultures de l'antiquité latin

Lycée Henri Poincaré  
54 - NANCY

**LYCÉE DE SECTEUR** **PUBLIC** **SCOLAIRE**

**AJOUTER À MES DEMANDES**    **PRENDRE RENDEZ-VOUS**

**Modalités particulières**

L'affectation sur cette offre de 2GT - langues et cultures de l'antiquité latin au lycée Marceau se fait sur secteur élargi départemental : en effet, la possibilité est offerte familles de solliciter une admission dans un lycée hors secteur ou multi secteur id au niveau départemental pour assurer la continuité pédagogique d'un enseignement langues anciennes.

**Important**

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture r



© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports    Plan du site    Aide et contacts    Mentions légales    Cookies    Gestion des cookies    Accessibilité : conforme



Voir et valider les demandes



## Ordonner et valider ses demandes

The screenshot displays the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface. At the top, it says 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>'. Below this, it indicates 'LES DEMANDES DE AMBRE' with a link to 'Retour à la page des offres'. Three requests are listed:

- RANG 1**: CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, Histoire des arts, Lycée Grandmont, 37 - TOURS.
- RANG 2**: CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, Histoire des arts, Lycée Henri Poincaré, 54 - NANCY.
- RANG 3**: CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, Histoire des arts, Lycée FuBer, 28 - CHARTRES.

Each request has a trash icon on the right. At the bottom, there is a note: 'Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.' and a blue button labeled 'VALIDER LES DEMANDES'. A red arrow points to the envelope icon in the left sidebar.

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Les demandes doivent être validées.

Les modifications restent possibles jusqu'au 27 mai.



 **CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 2<sup>e</sup>

LES DEMANDES DE **SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE** ANGERS [Retour à la page des offres](#)

**RANG 1** **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**  
Histoire des arts  
Lycée Grandmont  
37 - TOURS

**RANG 2** **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**  
Histoire des arts  
Lycée Henri Poincaré  
54 - NANCY

**RANG 3** **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**  
Histoire des arts  
Lycée Fulbert  
28 - CHARTRES

[Ajouter d'autres demandes](#)

  VOS DEMANDES SONT VALIDÉES !

[MODIFIER LES DEMANDES](#) [TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF](#)

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.



A partir du 26 juin, après midi, les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées, y compris si elles portent sur plusieurs académies.

Il faut se reconnecter aux téléservices, puis choisir "affectation" puis choisir la brique "Résultat".

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
Demander une formation et un établissement après la 3<sup>ème</sup>

MES LYCÉES DE SECTEUR  
Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES  
Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?

Accédez aux offres de formation proposées dans Affénet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

**QUOI**  
formation, établissement ou mots-clés

**OÙ**  
ville ou département

Exemple : cap cuisine | Exemple : nantes | **RECHERCHER**

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

**CALENDRIER 2024**

| CONSULTATION   | DEMANDES   | TRAITEMENT  | RÉSULTAT   |
|--|--|---|--|
| 04 AVRIL à 14:00   05 MAI à 13:00<br>Je consulte le catalogue 2024 à jour. | 06 MAI à 14:00   27 MAI à 23:00<br>Je valide mes demandes d'affectation. | 28 MAI à 00:00   26 JUIN à 14:25<br>Mon dossier est en cours de traitement. | <b>À PARTIR DU 26 JUIN à 14:30</b><br>Je consulte le résultat de mes demandes. |

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
Demander une formation et un établissement après la 3<sup>ème</sup>

**LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE**

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

- ACADÉMIE DE NANCY-METZ** | TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS
- Classe de Seconde Générale et Technologique**  
Lycée Jean-Auguste Margueritte  
55 - VERDUN

- ACADÉMIE DE STRASBOURG** | TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

**Je donne mon avis**

© Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports | Plan du site | Aide et contacts | Mentions légales | Cookies | Gestion des cookies | Accessibilité conforme | Contact



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

